

1 FOCUS Europe : la peine de mort doit être reconnue comme un acte de torture PAGES 3 À 7

2 DÉCODER France et reste du monde PAGES 9 À 16

DOSSIER Abus de pouvoir : comment les chrétiens luttent PAGES 17 À 24

3 AGIR Infos, outils, idées PAGES 25 À 37

4 MÉDITER « Regarder ses angoisses en face » PAGES 38-39

DE LA LÉGITIMITÉ À L'URGENCE

Vu les réalités d'abus de pouvoir et de violences sexuelles en leur sein, les Églises et les communautés chrétiennes sont-elles crédibles? La question est légitime et urgente pour une association chrétienne telle que l'ACAT-France. Ce numéro d'Humains aide à réfléchir à trois postures pour faire contrepoids à la décrédibilisation des institutions chrétiennes. Veiller: lutter contre les violences et les abus exige une vigilance permanente qui contribue à faire respecter les droits humains, à prévenir les transgressions et à soutenir les personnes qui en sont victimes. Édith Tartar-Goddet rappelle que cette vigilance est une responsabilité qui doit faire sortir de l'asphyxie de l'entre-soi. Anne Lécu souligne également que toute personne « instituée » au nom d'une autorité spirituelle doit « redoubler de vigilance ». Résister: par fidélité à l'Évangile, à l'exemple de chrétiens engagés comme Franz Jägerstätter, nous sommes appelés à résister aux communautés et aux personnes dont les choix, d'action ou bien d'immobilisme, pèsent sur le respect de la dignité humaine en toute circonstance. C'est pourquoi l'ACAT-France a interpellé, dans sa tribune du 31 mars 2023 publiée dans La Croix, la Conférence des évêques catholiques de France sur sa « posture attentiste » face aux injustices subies par les personnes victimes de violences sexuelles. Espérer: pour continuer à espérer, la foi chrétienne invite à l'écoute de la Parole de Dieu, à l'attention accordée aux plus vulnérables et à la mémoire de l'horizon de notre existence en Dieu. La cohérence entre nos paroles et nos actes est vitale. « À ceci, tous vous reconnaîtront pour mes disciples : à l'amour que vous aurez les uns pour les autres » (Évangile de Jean 13,35). Que notre engagement à l'ACAT-France nous aide à veiller, à résister, à espérer et à aimer, au cœur de notre société et de nos communautés chrétiennes.

KATHERINE SHIRK LUCAS, théologienne, enseignante à l'Institut catholique de Paris, membre de la commission Théologie de l'ACAT-France.



1

FOCUS

Humains est un magazine d'information et un magazine d'action. Pétitions, appels à mobilisation et à correspondance... Dans cette rubrique « Focus », nous vous incitons à vous mobiliser pour une personne en danger ou une situation analysée dans chaque numéro. Signez, participez, diffusez, postez pour bâtir avec l'ACAT-France un monde plus juste et plus digne. Dans ce numéro, écrivez à Roberta Metsola, présidente du Parlement européen, pour lui demander de reconnaître la peine de mort comme un acte de torture.

Illustration de couverture : Valentine Cuny-Le Callet. Dans le cadre du programme de correspondance avec les détenus aux États-Unis de l'ACAT-France, elle correspond avec Renaldo McGirth, prisonnier dans le couloir de la mort. Elle publie avec lui, en 2022, le roman graphique Perpendiculaire au Soleil, qui retrace leur amitié. L'ouvrage est lauréat du prix BD Fnac France Inter 2023.



MONDE J'AGIS POUR L'ABOLITION UNIVERSELLE DE LA PEINE DE MORT

Reconnaître que cette pratique est assimilable à une forme de torture aux multiples facettes (de la condamnation à l'exécution) et interdite par le droit international, c'est faire un pas de plus vers l'abolition universelle.

À l'occasion de la 21e journée mondiale contre la peine de mort, l'ACAT-France demande au Parlement européen de reconnaître la peine de mort comme un acte de torture, interdit selon l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme.

« Tous les êtres HUMAINS naissent libres et égaux en dignité et en droits (...) et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Déclaration universelle des droits de l'homme, article 1.

HUMAINS EST UN MAGAZINE RÉALISÉ PAR L'ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

Directrice de la publication: Bernadette Forhan | Rédacteur en chef: Barthélemy Dioh | Rédactrice en chef adjointe/responsable éditoriale: Linda Caille | Comité de rédaction: Linda Caille, Colette Chanas-Gobert, Barthélemy Dioh, Bernadette Forhan, Laurence Rigollet, Nathalie Seff, Corinne Weber | Secrétaire de rédaction: Caroline Izoret-About | Conception graphique & icono: Coralie Pouget, Bruno Houdou | Ont collaboré à ce numéro: Gilles Berceville, Jean-François Breyné, Marie-Réginald Lafuma, Anne Lécu, Christian Krieger, Édith Tartar-Goddet | Impression: Corlet | ISSN: 2557-1486. Dépôt légal à parution. CPPAP n° 1127 G 82814 | ACAT-France, 7, rue Georges-Lardennois, 75019 Paris | www.acatfrance.fr | 01 40 40 42 43 | Crédit de couverture: Valentine Cuny-Le Callet. Les articles signés par des contributeurs externes engagent uniquement leurs auteurs et pas nécessairement l'ACAT-France.



Des remarques sur votre magazine? Contactez: humains@acatfrance.fr



ACAT france Encarts jetés: enveloppe de Noël de l'ACAT-France et encart « offre découverte » La Croix.